

**Projet BELR
À Luxembourg**

CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
BATIMENT HABITATION - NEUF

Thomas LÖFFLER
Juliën L'HOEST

Réf. : 11 081d - 1



No. passeport

P.20250526.1258.14 A .46.1

No. expert

IP/10084

Date d'établissement

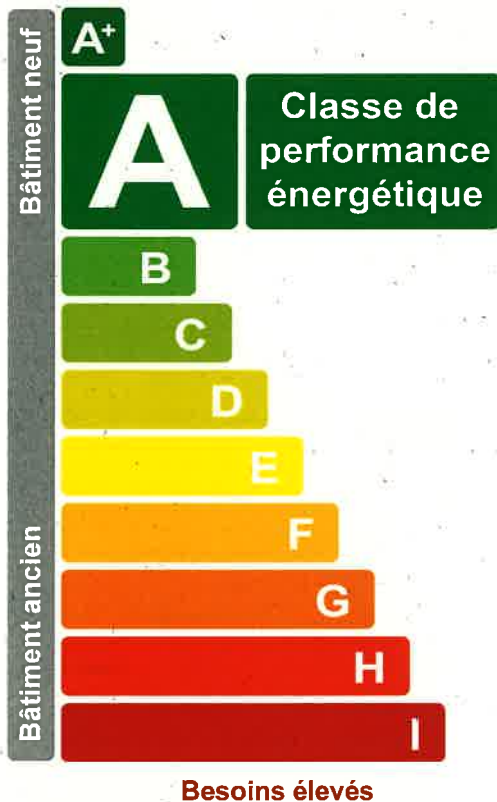
26.05.25

Date d'expiration

26.05.35

Classe de performance énergétique

Besoins économes



Classe d'isolation thermique



Classe de performance énergétique

La classe de performance énergétique du bâtiment est déterminée en fonction du **besoin en énergie primaire**. Le besoin en énergie primaire tient compte de l'**enveloppe thermique** ainsi que des **installations techniques** du bâtiment. De plus, il tient compte de l'**aspect environnemental** de la source d'énergie utilisée.

Classe d'isolation thermique

La classe d'isolation thermique est déterminée en fonction du **besoin en chaleur de chauffage**. Le besoin en chaleur de chauffage tient compte de la **qualité thermique** des murs, toits, dalles et des fenêtres ainsi que du **type de construction**, de la **qualité d'exécution** et de l'**orientation** du bâtiment.

Niveau de performance

Le classement s'effectue de **A+** (meilleure classe) jusqu'à **I** (classe la plus mauvaise).

Informations concernant le bâtiment

Type de bâtiment	Logement multifamilial
Nombre de logements	46
Motif d'établissement	Bâtiment neuf (autorisation de construire)
Adresse (rue)	Jean Jean-Pierre Brasseur, 14 A
Adresse (code postal/localité)	1258, Luxembourg
Année de construction bâtiment	2025
Année de construction installation chauffage	2025
Surface de référence énergétique	2600,0 m ²

Expert

Energie & Environnement
TLR
15, Rue d'Eprenay
1490 Luxembourg, Luxembourg
Tel. 352224623

Signature expert



ENERGIE ET ENVIRONNEMENT
INGENIEURS - CONSEILS S.A.

15, rue d Eprenay L-1490 Luxembourg
Tel: 22 46 23

info@enerenvi.lu - www.enerenvi.lu

Lieu, Date

Luxembourg le 26 mai 2025

R



Passeport énergétique



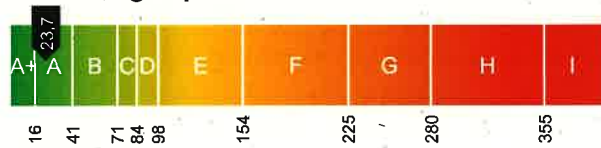
ENERGY
EFFICIENT

Certificat de performance énergétique d'un bâtiment d'habitation 2/5

No. passeport P.20250526.1258.14 A .46.1 **No. expert** IP/10084 **Date d'établissement** 26.05.25 **Date d'expiration** 26.05.35

Classe de performance énergétique

besoin en énergie
primaire
(rapporté à An)

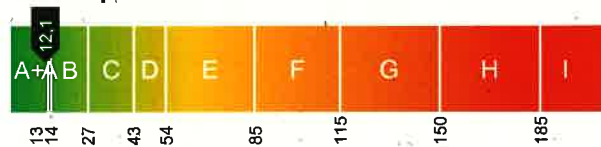


ce bâtiment atteint ...

23,7 kWh / (m²a)

Classe d'isolation thermique

besoin en chaleur de
chauffage
(rapporté à An)



ce bâtiment atteint ...

12,1 kWh / (m²a)

Classe de performance environnementale

émissions de CO₂
(rapportées à An)



ce bâtiment atteint ...

5,8 kg CO₂ / (m²a)

Besoin en énergie annuel et émissions de CO₂

Besoin en énergie primaire	61 586	kWh / a
Besoin en chaleur de chauffage (transmission et ventilation)	31 520	kWh / a
Emissions de CO ₂	15,1	t CO ₂ / a
Crédit en énergie primaire de l'installation photovoltaïque	0	kWh / a

Le **besoin en énergie primaire** couvre les besoins en chaleur de chauffage et de préparation de l'eau chaude (rendement des installations techniques inclus) et tient compte de l'énergie supplémentaire requise pour le processus d'exploitation (production, extraction, transport, transformation, etc.) du vecteur énergétique utilisé.

Le **besoin en chaleur de chauffage** correspond à la quantité de la chaleur requise pour maintenir la température intérieure du bâtiment au niveau souhaité.

Les **émissions de CO₂** indiquent les gaz nuisibles au climat émis lors de la combustion d'énergies fossiles. Elles sont indiquées en tant qu'équivalents de CO₂. Cette valeur prend en compte à côté du CO₂ d'autres gaz nuisibles au climat (méthane,...) qui sont émis lors de l'obtention, du conditionnement et du transport de l'énergie. Plus les émissions de CO₂ engendrées par le conditionnement du bâtiment sont faibles, moins le bâtiment génère des nuisances au climat.

A_n représente la **surface de référence énergétique du bâtiment d'habitation** (généralement surface chauffée) en m².

Le **crédit d'énergie primaire** est égale à la partie imputable de l'électricité photovoltaïque dans le passeport énergétique.

R



Passeport énergétique



Certificat de performance énergétique d'un bâtiment d'habitation 3/5

No. passeport P.20250526.1258.14 A .46.1	No. expert IP/10084	Date d'établissement 26.05.25	Date d'expiration 26.05.35
--	-------------------------------	---	--------------------------------------

Installations de chauffage

Distribution:	chauffage à eau chaude et combinaisons, localisation / distribution horizontale à l'extérieur de l'enveloppe thermique, conduites de distribution à l'intérieur, 55/45, pompes réglées
Stockage:	mise en place à l'extérieur de l'enveloppe thermique, tous les systèmes 55/45
Système:	2 producteurs (taux de couverture propres), une installation de production de chaleur, chauffage sans apport d'énergie solaire

Installation de production de chaleur	Source d'énergie	Besoin en énergie
pompe à chaleur électrique, air/eau 55/45	mix de l'électricité	12992 kWh/a
chauffage électrique, chauffage direct	mix de l'électricité	1848 kWh/a

Installations de préparation d'eau chaude sanitaire

Distribution:	approvisionnement central en ECS avec circulation sans chauffage des conduites, à l'intérieur de l'enveloppe thermique
Stockage:	-,-
Système:	systèmes préconfigurés, pompe à chaleur électrique pour chauffage (avec chauff. électr. complém.), sans installation solaire thermique

Installation de production de chaleur	Source d'énergie	Besoin en énergie
pompe à chaleur électrique pour le chauffage, air/eau	mix de l'électricité	22208 kWh/a
autre système, chauffage électrique	mix de l'électricité	3159 kWh/a

Explications

La présente fiche technique décrit l'installation de chauffage et de préparation d'eau chaude sanitaire (y compris la production, la distribution et le stockage) et indique le besoin en énergie finale.

Le besoin en énergie finale indique la quantité annuelle d'énergie nécessaire (gaz, fioul, bois, etc.) pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire dans les unités respectives utilisées pour la facturation. Il ne contient pas l'énergie consommée pour cuisiner.

Des valeurs de référence moyennées concernant le climat et la température interne du bâtiment servent de base au calcul du besoin en énergie finale. Voilà pourquoi la consommation réelle peut différer de la valeur calculée.

PR

